

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une foi

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**SANTE, EMPLOI,
SECURITE ALIMENTAIRE ET
DEPENSES DE CONSOMMATION
DES MENAGES**

Mars 2020



SCB



Suède
Sverige



ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)
et Statistique Suède (SCB)*



RESULTATS CHIFFRES TROISIEME PASSAGE (octobre-décembre) 2019

TABLE DES MATIERES

	Page
TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT PROPOS	7
DEFINITIONS ET CONCEPTS	8
RESUME ANALYTIQUE	14
1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	17
2 EMPLOI	20
2.1. Main d'œuvre et taux d'emploi	20
2.2. Chômage et chômage des jeunes	33
3 SECURITE ALIMENTAIRE	36
4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	37
4.1. Dépenses totales	37
4.2. Part des dépenses de consommation	38
ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP	41
1. Méthode et outils de collecte	41
2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête	42
3. Exploitation des données.....	42
ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.)	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I- 1: Evolution des taux de morbidité par groupe d'âge selon le sexe (%).....	17
Tableau I- 2: Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)	17
Tableau I- 3: Fréquence de certaines maladies , par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %).....	18
Tableau I- 4 : Prévalence de certaines maladies (en %).....	19
Tableau II- 1 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%).....	20
Tableau II- 2 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%)	22
Tableau II- 3 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%).....	23
Tableau II- 4 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité (%)	23
Tableau II- 5 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%).....	25
Tableau II- 6 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%)	26
Tableau II- 7 : Répartition de la population en emploi dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%).....	27
Tableau II- 8 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)	28
Tableau II- 9 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %).....	30
Tableau II- 10 : Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%).....	31
Tableau II- 11 : Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%)	31
Tableau II- 12 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe	34
Tableau II- 13 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013	35
Tableau IV- 1: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).	37
Tableau IV- 2: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA).....	37
Tableau IV- 3: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2019 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)	37
Tableau IV- 4: Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2019 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)	38
Tableau IV- 5: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %) ...	39
Tableau IV- 6: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %).	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II- 1: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon le statut dans l'activité (nombre)	20
Graphique II- 2: Proportion de la main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe (%)	21
Graphique II- 3: Taux d'emploi des enfants de 6 à 14 ans par sexe, groupes d'âge et par quintile (%) .	21
Graphique II- 4 : Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)	22
Graphique II- 5: Répartition de la population en emploi par milieu selon la branche d'activité (%)	24
Graphique II- 6: Répartition de la population en emploi par milieu selon le statut dans l'emploi (%)	24
Graphique II- 7: Répartition de la population en emploi par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%)	28
Graphique II- 8 : Répartition du groupe cible de la population en emploi par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)	29
Graphique II- 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%)	29
Graphique II- 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)	30
Graphique II- 11: Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%)	32
Graphique II- 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)	33
Graphique II- 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%)	33
Graphique II- 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)	34
Graphique III- 1 : Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%)	36
Graphique III- 2 : Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%)	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et Statistique de l'Afrique subsaharienne
Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BIT	Bureau International du Travail
CAPI	Collect Assisted Personal Interview
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
CSPRO	Census and Survey Processing System
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Planification
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
INPS	Institut National de la Prévoyance Sociale
NAEMA	Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
ODD	Objectifs du Développement Durable
SCB	Statistique Suède
SE	Section d'Enumération
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
SYSCOA	Système Comptable Ouest Africain
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UP	Unité Primaire
US	Unité Secondaire

AVANT PROPOS

L'EMOP est une enquête par passage échelonnée sur l'année afin de tenir compte des variations saisonnières qui affectent certains indicateurs renseignés par l'enquête. Les indicateurs du marché de travail sont renseignés au premier et au troisième passage.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif aux résultats du troisième passage de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2019**. Il constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques.

Les résultats du présent rapport sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques, avec des commentaires succincts sans approfondir les analyses. Le taux de réponse enregistré est de 89,5 %.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

DEFINITIONS ET CONCEPTS

Emploi

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Branche d'activité

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. On utilise la nomenclature des activités d'AFRISTAT (NAEMA) pour construire les différentes catégories de la branche d'activité (Primaire, Industrie, Commerce et Service). Ladite nomenclature se trouve en annexe.

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Les groupes de la CSP sont constitués en respectant la distinction entre emploi rémunéré et emploi à titre indépendant :

- Emploi rémunéré : emploi pour lequel il existe un contrat, qui précise une rémunération indépendamment du revenu de l'unité émettrice de ce contrat ;
- Emploi à titre indépendant : emploi dont la rémunération est directement dépendante du bénéfice réalisé par l'unité émettrice du contrat, qui est alors une entreprise individuelle. Cet emploi est exercé par un individu qui est soit patron (il est alors responsable de la bonne tenue de l'entreprise), soit membre non salarié du même ménage que le patron.

Chômeur

Selon le Bureau International de Travail (BIT), trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

- a. la personne est sans emploi pendant la période de référence.
- b. la personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.
- c. la personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

Lorsqu'on ne tient pas compte du critère b alors on parle de chômage élargi (cf: les listes minimales des indicateurs sur le marché du travail adoptés par l'Union Africaine et par l'UEMOA).

Equivalent adulte

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-là indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Main-d'œuvre

Elle regroupe les personnes âgées de 15 ans et plus dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la nouvelle résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

Main-d'œuvre potentielle

Elle couvre les personnes qui ont montré un intérêt pour l'emploi, en distinguant trois groupes qui s'excluent mutuellement :

- a) *les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais qui ne sont disponibles ;
- b) *les demandeurs d'emplois potentiels disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles ; et
- c) *les demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et qui ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

Personne en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

En pratique, la définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. Au sens de l'EMOP, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 15 ans et plus.

Pluriactivité

La pluriactivité correspond au fait qu'une même personne exerce plus d'une activité professionnelle.

Population hors main-d'œuvre

Les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la période de référence (les 7 jours précédents l'enquête).

Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences¹.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période octobre-décembre 2017, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième), 80 % (quatrième) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent.

¹http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/def_quintile.htm

Secteur institutionnel

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité.

On distingue cinq secteurs institutionnels², à savoir :

- Le secteur public comprenant l'administration publique et les entreprises publiques
- Les entreprises privées formelles, celles enregistrées dans les différents fichiers de l'Etat (Impôts, INPS, etc.) et qui tiennent une comptabilité formelle
- Les entreprises privées informelles
- Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, les associations
- Les employés de maison.

Taux d'emploi (ratio emploi/population)

Il correspond à l'effectif de la population en âge de travailler (15 ans et plus) qui est employé exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler.

Taux de chômage

C'est le ratio de la population en chômage d'une catégorie à la population de la main d'œuvre de la même catégorie.

² Les secteurs institutionnels sont les mêmes retenus par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

Encadré 1

EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail
(Genève, octobre 2013)

Chômage

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où :

- a) «pas en emploi» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- b) la «recherche d'emploi» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger. Voici quelques exemples de ces activités :
 - i) Les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences ;
 - ii) La recherche de terrains, de locaux, de machines, d'équipements ou d'intrants pour l'agriculture ;
 - iii) Les recherches par relations personnelles ou d'autres types d'intermédiaires ;
 - iv) L'inscription à des bureaux de placement publics ou privés ou les contrats avec ces derniers ;
 - v) La candidature directe auprès d'employeurs ; les démarches sur les lieux de travail, dans les fermes ou à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs ;
 - vi) L'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux ou en ligne concernant des postes de travail ;
 - vii) L'insertion ou l'actualisation de curriculum vitae sur les sites professionnels ou les réseaux sociaux en ligne;
- c) pour établir la distinction entre les démarches visant à créer une entreprise et l'activité productive par elle-même, il faudrait utiliser le moment à partir duquel l'entreprise commence à exister, par exemple lorsque l'entreprise est enregistrée pour commencer à fonctionner, lorsque les ressources financières sont mises à disposition, l'infrastructure ou les matériaux nécessaires sont en place ou l'entreprise a son premier client ou a reçu sa première commande, en fonction du contexte;
- d) «actuellement disponibles» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi. En fonction du contexte national, la période de référence peut être étendue pour inclure une période ultérieure courte n'excédant pas deux semaines au total, afin d'assurer une couverture appropriée des situations de chômage dans les différents groupes de population.

Le sous-emploi

A lui seul, le taux de chômage est un indicateur qui n'est pas suffisant pour rendre compte de la réalité du marché du travail. Des indicateurs complémentaires fournissent d'autres éléments de diagnostic.

Encadré 2

EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

Sous-emploi lié au temps de travail

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus, où:

- a) le concept de «temps de travail» utilisé est les heures réellement travaillées ou les heures habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure (les situations à court ou à long terme) et selon les normes statistiques internationales sur le sujet;
- b) «davantage d'heures» désigne des heures additionnelles effectuées dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution;
- c) le «seuil d'heures» se fonde sur la distinction entre emploi à plein temps et emploi à temps partiel, sur les valeurs médianes ou modales des heures habituellement effectuées de toutes les personnes en emploi, ou sur les normes relatives au temps de travail précisées dans la législation pertinente ou dans la pratique nationale et fixées pour des groupes spécifiques de travailleurs;
- d) «disponibles» pour faire davantage d'heures doit être établi par rapport à une courte période de référence fixée qui, dans le contexte national, reflète la durée habituelle nécessaire pour quitter un poste de travail afin d'en commencer un autre.

Pour identifier séparément les trois groupes de personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il est nécessaire de collecter les informations sur les heures habituellement et réellement effectuées. Les pays qui ne mesurent qu'un seul concept de temps de travail couvriront pour les heures habituellement effectuées la somme des groupes a) et b); pour les heures réellement effectuées le groupe c), à condition d'avoir collecté également les motifs de n'être «pas au travail» ou d'avoir travaillé en-dessous du «seuil d'heures».

Afin de mieux évaluer la pression sur le marché du travail exercée par les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il peut être utile d'identifier séparément les personnes qui ont effectué des activités pour chercher à faire «davantage d'heures» durant une période récente qui peut comprendre les quatre dernières semaines ou le dernier mois calendaire.

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, Mali 2019

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Mali
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	43,9	24,3	33,7
6. Accès à l'eau potable et assainissement				
		Urbain	Rural	Mali
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	91,4	80,7	83,7
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	97,7	84,5	88,2
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	84,3	60,4	67,2
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson	10,9	0,6	3,5
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous				
		Homme	Femme	Mali
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	98,8	99,6	99,1
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	460,5	207,6	355,5
8.5.2	Taux de chômage BIT	5,0	6,6	5,7
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	29,2	45,1	38,0
	Proportion et nombre d'enfants âgés de 6 à 17 ans ans qui travaillent			
8.7.1		16,6	12,7	14,7
17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser				
		Urbain	Rural	Mali
17.8.1	Proportion de la population (Ménage) utilisant Internet	50,2	10,3	21,6

RESUME ANALYTIQUE

Ce résumé décrit l'état de certains indicateurs socioéconomiques à un moment précis de l'année (octobre-décembre 2019). Les indicateurs renseignés à cet effet concernent essentiellement ceux de l'emploi tels que les taux d'activité, de pluriactivité, de durée de travail, de chômage, etc. En dehors de ces indicateurs, le passage renseigne également les taux de morbidité, donne des informations sur les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires. Il renseigne aussi sur la structure, le volume des dépenses de consommation ainsi que le poids des fonctions de consommation. Les informations plus détaillées sont illustrées dans les tableaux ou sous forme de graphiques.

L'évolution des taux de morbidité entre les différents passages indique qu'au cours des trois derniers trimestres, l'ampleur du phénomène est plus prononcée chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Ce résultat traduit la vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Sur la période, il est remarquable dans l'ensemble, que les femmes sont plus touchées que les hommes (respectivement 30,5 % et 28,8 %). A moins de 15 ans, elles sont moins touchées que les hommes.

La région de Tombouctou est la plus affectée (70,0 %) contre 19,6 % pour Gao qui est la moins touchée sur la période d'Octobre à Décembre 2019. A l'intérieur de chaque région, les populations les plus exposées restent les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans ou plus. Les résultats par milieu de résidence montrent un taux de 30,6% en milieu urbain contre 29,3% pour le milieu rural.

Au vu des résultats, le taux de morbidité est plus élevé chez les personnes sans niveau d'instruction et suivi de ceux ayant un niveau du fondamental 1. Le taux de morbidité est plus élevé dans les ménages les plus nantis que dans les autres ménages.

Le paludisme est de loin la maladie la plus répandue (70,0 %) et la toux (14,3 %) parmi les personnes malades au cours des 03 derniers mois. Les autres maladies telles que les maux de dos et les maux de tête / Céphalées, bien que présentes affectent selon le cas, à peine 10 % de la population malade au cours des 03 derniers mois. Dans toutes les régions, plus de la moitié de la population a contracté le paludisme. Les régions de Sikasso et de Tombouctou sont les régions où le paludisme sévit le plus (86,5 % et 85,3 %) contre 53,7 % à Bamako. Les enfants de 5 à 10 ans et ceux de 11 à 14 ans sont les plus affectés par le paludisme. Les personnes les moins nantis sont les plus affectées par le paludisme.

L'effectif de la population en âge de travailler³ est estimé à 10 103 331 individus. Cette population est répartie selon la situation dans l'activité entre les actifs occupés (6 333 561), les chômeurs (380 796) et les inactifs (3 988 984). 10,4 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. Des disparités existent au sein de cette sous population. En effet, la proportion des enfants ayant un emploi est de 14,9 % entre 10

³ La population en âge de travailler regroupe les personnes âgées de 15 ans et plus.

et 14 ans alors qu'elle est de 5,8 % entre 6 et 9 ans. La proportion des garçons est plus élevée que celle des filles (12,6 % contre 7,8 %). La proportion des enfants occupés est plus élevée aux quintiles 1 et 3. Dans tous les groupes d'âges, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes comparativement aux femmes. Ce résultat indique que la part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes (81,0 % contre 53,4 %). La faible participation des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leur occupation au foyer.

Le taux d'emploi ou ratio emploi de la population exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Il est estimé à 62,7 % dans la population des individus âgés de 15 ans et plus.

Le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. En effet, plus de 6 actifs occupés sur 10 travaillent dans le primaire. Les autres se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (81,5 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 1,3 % à Bamako.

La part des salariés est plus élevée à Bamako (41,8 %) que dans les autres milieux (16,8 %) contre 4,2 % en milieu rural. En revanche, c'est en milieu rural que la part des apprentis ou aide familiale est la plus élevée 34,2 % contre 7,6 % à Bamako. Les patrons ou travailleurs indépendants sont présents dans tous les milieux avec des proportions plus élevées dans les autres villes urbaines (64,7 %) contre 61,6% et 50,6 % respectivement en milieu rural et Bamako. Les salariés sont également nombreux parmi les personnes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur. Huit (8) personnes sur 10 (soit 80,6 %) d'entre eux sont salariés.

Les travailleurs pour compte propre et assimilés tiennent peu de comptabilité dans la gestion de leur entreprise quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. La tenue de la comptabilité formelle (SYSCOA) est encore très faible quel que soit le milieu. La comptabilité simplifiée est la forme la plus tenue.

Dans l'ensemble, 97,6 % des personnes pluriactives, exercent une seule activité secondaire. L'exercice de deux ou plus emplois secondaires représente 2,4 % de ceux qui ont un emploi secondaire. La pluriactivité est plus répandue dans le secteur primaire, dans l'industrie et le commerce (66,0 %, 14,3 % et 12,6 % respectivement) tandis qu'elle n'est représentée que pour 7,1 % dans le secteur des services.

Le taux de chômage sur la période est estimé à 5,7 %. Il est plus élevé à Bamako et dans les autres villes (10,5 % et 9,9 % respectivement) contre 4,2 % en milieu rural. La région de Gao a le taux le plus élevé (27,7 %), suivie par Koulikoro (15,3 %) et Kidal (10,9 %), contre seulement 0,6 % à Kayes. Les femmes sont plus touchées que les hommes (6,6 % contre 5,0 %). En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), il s'élève à 11,4 %. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines. Les femmes sont légèrement plus touchées que les hommes (12,1 % contre 10,9 %).

Au cours de ces deux trimestres (avril-juin et octobre-décembre) de collecte, la proportion de ménages touchés par des difficultés à se nourrir est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions plus élevées sur la période d'avril à juin. En ce qui concerne les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires, on constate que dans l'ensemble, la stratégie

dominante est l'aide d'un parent ou ami. En milieu urbain, 48,2 % des ménages ne reçoivent aucune aide ou recours et 31,9 % reçoivent l'aide d'un parent ou ami (contre 11,6 % et 25,1 % respectivement, en milieu rural).

L'ensemble des dépenses de consommation estimées sur la période, s'élèvent à 1199,3 milliards de FCFA. La répartition de ces dépenses entre les fonctions de consommation révèle que plus de la moitié est consacrée à l'*Alimentation et Boissons non alcoolisées*. 70,6% sont effectuées pour la satisfaction des besoins alimentaires et de boissons. Le volume des dépenses réalisées en milieu rural est estimé à 669,2 milliards contre 530,1 milliards en milieu urbain. La dépense moyenne par ménage en milieu urbain est plus élevée que celle du milieu rural (675 121 FCFA contre 367 921 FCFA).

1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

Tableau I- 1: Evolution des taux de morbidité⁴ par groupe d'âge selon le sexe (%)

Groupe d'âge	Avril-juin 2019			Juillet-septembre 2019			Octobre-décembre 2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	31,7	29,5	30,7	31,9	31,3	31,6	40,6	39,3	40,0
5 - 10 ans	20,6	19,3	20,0	23,9	23,5	23,7	29,5	29,1	29,3
11 -14 ans	18,0	17,0	17,6	17,5	19,6	18,5	23,7	23,4	23,5
15 - 59 ans	18,1	25,7	22,1	17,2	23,8	20,8	21,3	27,7	24,8
60 ans et plus	42,2	46,8	44,0	39,6	36,4	38,4	43,9	45,5	44,5
Ensemble	22,9	25,3	24,1	23,0	25,3	24,2	28,8	30,5	29,6

Source : EMOP 2019/2020, passages 1,2 et 3 (avril – décembre)

Tableau I- 2: Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	35,8	27,4	21,8	21,3	52,8	27,2
Koulikoro	39,6	35,4	30,2	27,5	33,2	31,9
Sikasso	34,2	26,1	19,9	18,8	39,3	24,7
Ségou	33,0	20,8	16,7	14,1	36,9	20,9
Mopti	54,2	29,8	21,1	29,4	60,4	35,8
Tombouctou	77,3	63,4	56,1	72,3	66,1	70,0
Gao	16,6	18,2	13,9	21,2	38,9	19,6
Kidal	34,5	25,3	40,1	18,1	46,5	25,4
Bamako	38,9	27,7	25,5	24,6	46,5	28,6
Milieu						
Urbain	40,8	29,9	25,8	26,4	47,8	30,6
Rural	39,7	29,1	22,7	24,2	43,5	29,3
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	40,0	29,8	21,3	25,4	44,6	31,4
Fondamental 1	14,2	28,2	24,1	25,1	47,3	26,4
Fondamental 2	0,0	25,9	26,7	22,5	36,9	23,3
Secondaire	0,0	0,0	0,0	22,1	48,5	24,4
Supérieur	0,0	0,0	0,0	23,3	31,1	24,2
Quintile de dépenses de consommation						
Quintile 1	37,0	25,0	18,6	19,2	38,4	25,2
Quintile 2	40,6	29,3	21,2	22,3	46,1	28,6
Quintile 3	38,8	30,5	26,9	27,4	52,2	31,7
Quintile 4	45,4	38,8	31,2	30,9	43,3	35,6
Quintile 5	46,0	32,6	30,7	31,3	45,1	34,6
Ensemble	40,0	29,3	23,5	24,8	44,5	29,6

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

⁴ La morbidité se réfère aux trois mois précédant l'interview

Tableau I- 3: Fréquence de certaines maladies ⁵, par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %)

	Paludisme	Toux	Douleurs dans le dos	Maux de tête / Céphalées
Région				
Kayes	65,8	8,6	11,5	6,4
Koulikoro	78,1	3,8	6,4	3,0
Sikasso	86,5	1,8	5,8	1,3
Ségou	60,5	21,3	7,7	5,1
Mopti	57,5	10,7	10,6	9,7
Tombouctou	85,3	62,6	32,7	23,9
Gao	71,7	0,8	16,9	10,0
Kidal	64,2	37,6	10,3	10,7
Bamako	53,7	8,0	5,0	4,1
Milieu				
Urbain	63,6	10,5	7,3	6,2
Rural	72,1	15,6	12,0	7,5
Sexe				
Masculin	70,0	15,7	11,8	7,8
Féminin	70,0	12,9	9,8	6,6
Age				
Moins de 5 ans	74,2	19,4	0,5	3,6
5 - 10 ans	83,7	11,6	0,6	5,5
11 -14 ans	78,5	7,5	1,0	7,6
15 - 59 ans	67,3	14,3	16,5	10,5
60 ans et plus	29,2	11,2	49,0	6,8
Quintile de dépenses de consommation				
Quintile 1	69,1	11,6	7,2	4,2
Quintile 2	71,0	7,6	8,8	5,6
Quintile 3	70,9	16,8	12,3	5,8
Quintile 4	74,1	24,0	15,4	12,2
Quintile 5	62,5	15,9	14,2	12,7
Ensemble	70,0	14,3	10,8	7,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

⁵ Ces résultats portent sur les personnes ayant déclaré avoir été malades sur la période de référence (« les trois derniers mois »). La question est à réponses multiples c'est-à-dire qu'une même personne pouvait souffrir à la fois d'une ou de plusieurs maladies.

Tableau I- 4 : Prévalence de certaines maladies (en %)

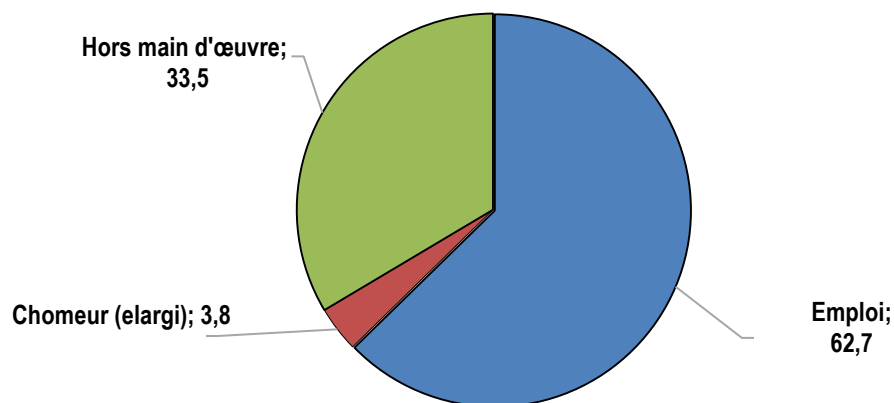
	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/ Articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez /gorge	Problème d'œil	Problème dentaire	Blessure /fracture /entorse	Tension/ Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/ Céphalées
Région												
Kayes	18,0	0,6	3,1	2,4	0,2	0,2	0,6	0,4	0,2	0,7	1,7	1,8
Koulikoro	25,0	0,4	2,0	1,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,7	0,1	1,3	1,0
Sikasso	21,4	0,1	1,4	0,4	0,1	0,0	0,2	0,1	0,3	0,7	0,4	0,3
Ségou	12,7	0,2	1,6	4,5	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,3	0,9	1,1
Mopti	20,6	1,2	3,8	3,8	0,5	0,4	0,6	0,2	0,5	0,6	3,0	3,5
Tombouctou	59,7	0,1	22,9	43,9	0,0	0,1	0,2	0,1	2,9	0,8	14,7	16,8
Gao	14,1	0,0	3,3	0,1	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1	0,6	3,0	2,0
Kidal	16,3	0,4	2,6	9,5	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	2,1	2,7
Bamako	15,5	0,1	1,4	2,3	0,2	0,4	0,3	0,6	0,2	1,4	1,8	1,2
Milieu												
Urbain	19,5	0,2	2,2	3,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4	1,1	2,0	1,9
Rural	21,2	0,5	3,5	4,6	0,2	0,2	0,3	0,1	0,5	0,4	2,2	2,2
Sexe												
Masculin	20,2	0,4	3,4	4,5	0,2	0,2	0,4	0,1	0,6	0,6	1,3	2,3
Féminin	21,3	0,4	3,0	3,9	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,6	2,9	2,0
Age												
Moins de 5 ans	29,7	1,5	0,2	7,8	0,4	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	1,4	1,4
5 à 10 ans	24,5	0,2	0,2	3,4	0,2	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	1,0	1,6
11 à 14 ans	18,4	0,2	0,2	1,8	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,0	1,4	1,8
15 à 59 ans	16,7	0,1	4,1	3,6	0,1	0,1	0,2	0,3	0,6	0,4	3,1	2,6
60 ans et plus	13,0	0,1	21,8	5,0	0,3	0,9	3,3	0,1	0,7	6,8	1,5	3,0
Quintile de consommation des ménages												
Quintile 1	17,5	0,5	1,8	2,9	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	1,1	1,1
Quintile 2	20,4	0,3	2,5	2,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,6	1,6	1,6
Quintile 3	22,5	0,3	3,9	5,3	0,1	0,4	0,5	0,2	0,6	0,7	1,8	1,8
Quintile 4	26,4	0,4	5,5	8,6	0,2	0,3	0,5	0,2	0,6	0,8	4,0	4,4
Quintile 5	21,7	0,3	4,9	5,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,5	1,4	4,6	4,4
Ensemble	20,8	0,4	3,2	4,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6	2,1	2,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

2 EMPLOI

2.1. Main d'œuvre et taux d'emploi

Graphique II- 1: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon le statut dans l'activité (nombre)



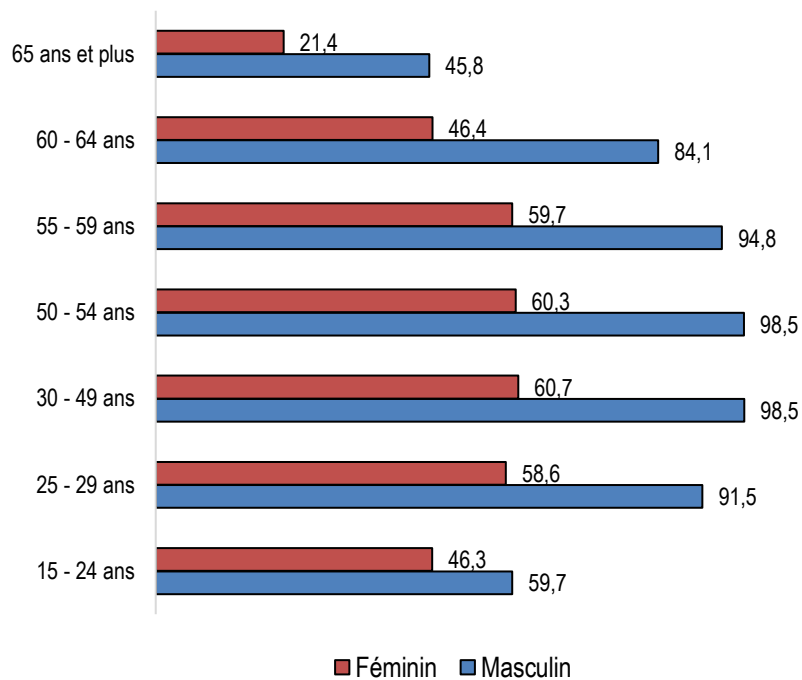
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 1 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%)

	Taux d'activité 15 ans et plus	Taux d'activité (15-24 ans)
Région		
Kayes	80,3	75,5
Koulikoro	47,7	34,1
Sikasso	83,5	69,7
Ségou	63,0	53,9
Mopti	69,4	48,3
Tombouctou	77,8	66,5
Gao	42,4	17,7
Kidal	50,0	39,6
Bamako	58,7	38,2
Milieu		
Bamako	58,7	38,2
Autres villes	58,4	38,7
Rural	69,4	58,6
Sexe		
Masculin	81,0	59,7
Féminin	53,4	46,3
Quintiles de dépenses de consommation		
Quintile1	66,0	53,3
Quintile2	68,4	55,5
Quintile3	65,7	53,6
Quintile4	65,9	49,1
Quintile5	65,9	46,9
Ensemble	66,5	52,2

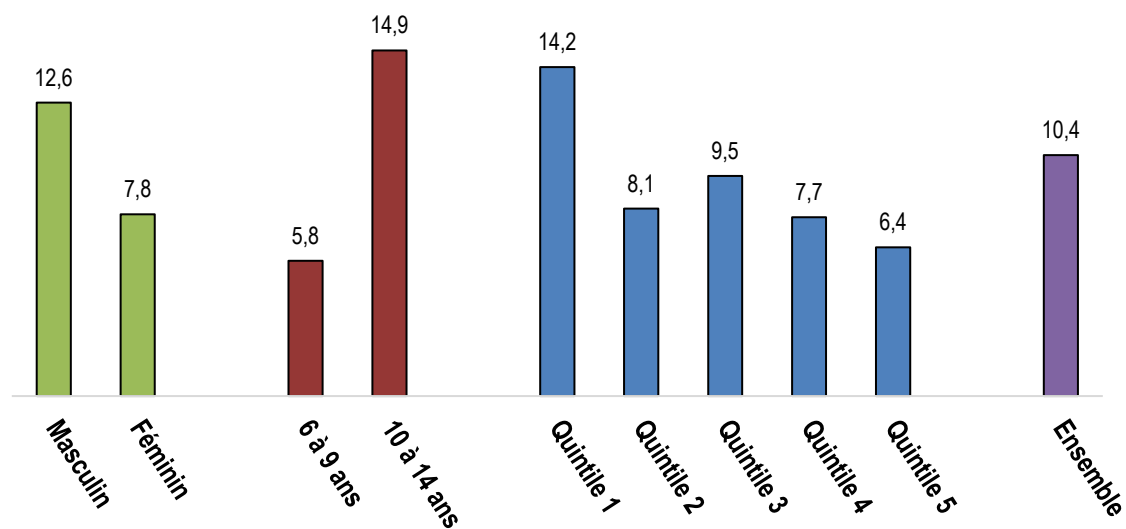
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 2: Proportion de la main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe (%)



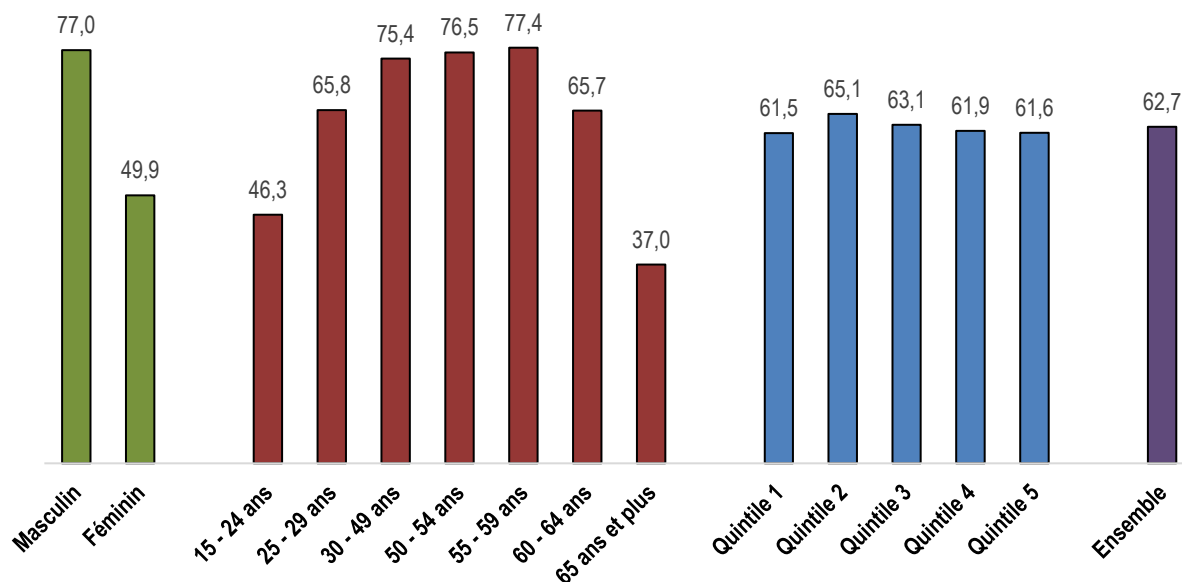
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 3: Taux d'emploi des enfants de 6 à 14 ans par sexe, groupes d'âge et par quintile (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 4 : Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 2 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%)

	Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
Milieu								
Bamako	2,4	64,9	6,6	0,4	18,7	0,0	6,9	100,0
Autres villes	5,6	53,5	5,2	0,1	20,2	0,7	14,7	100,0
Rural	10,2	38,4	5,2	0,0	19,7	0,2	26,3	100,0
Sexe								
Masculin	10,8	55,7	6,6	0,0	0,0	0,2	26,6	100,0
Féminin	6,8	36,0	4,5	0,1	33,7	0,2	18,7	100,0
Quintiles de dépenses de consommation								
Quintile 1	11,5	36,4	3,6	0,0	20,3	0,0	28,1	100,0
Quintile 2	8,4	44,7	5,2	0,0	18,3	0,1	23,3	100,0
Quintile 3	6,4	46,9	7,1	0,0	20,0	0,1	19,4	100,0
Quintile 4	6,0	51,1	5,9	0,1	19,7	0,4	16,8	100,0
Quintile 5	5,6	55,2	7,9	0,4	20,0	1,2	9,8	100,0
Ensemble	8,5	44,2	5,4	0,1	19,7	0,2	22,0	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 3 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%)

	Aides (famille, amis, voisins)	Autres manières
Milieu		
Bamako	97,1	2,9
Autres villes	98,7	1,3
Rural	99,1	0,9
Sexe		
Masculin	98,2	1,8
Féminin	99,1	0,9
Quintiles de dépenses de consommation		
Quintile 1	99,1	0,9
Quintile 2	99,2	0,8
Quintile 3	99,4	0,6
Quintile 4	98,8	1,2
Quintile 5	95,0	5,0
Ensemble	98,8	1,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 4 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité ⁶(%)

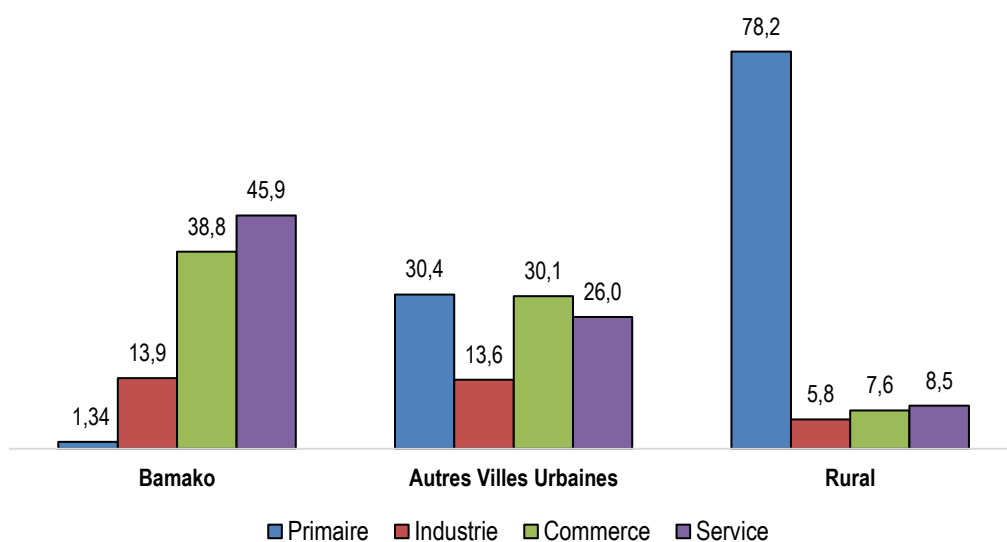
	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Région				
Kayes	86,2	7,5	3,3	3,1
Koulikoro	79,7	4,2	7,1	9,0
Sikasso	80,9	4,6	9,2	5,3
Ségou	79,8	8,0	9,1	3,1
Mopti	78,3	6,4	10,2	5,1
Tombouctou	12,9	5,5	15,8	65,7
Gao	50,5	11,7	22,4	15,3
Kidal	7,6	13,5	32,0	47,0
Bamako	1,3	15,4	37,8	45,5
Milieu				
Bamako	1,3	15,4	37,8	45,5
Autres villes	33,7	13,4	28,8	24,1
Rural	81,5	5,3	6,0	7,2
Sexe				
Masculin	67,1	8,5	9,8	14,6
Féminin	66,4	5,7	15,7	12,3
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	74,8	6,0	10,2	9,0
Fondamental I	62,8	9,8	15,4	11,9
Fondamental II	42,1	11,5	22,7	23,7

⁶ Les branches d'activités ont été construites sur la base des branches d'activités. Se référer à l'annexe pour la nomenclature des branches d'activités de l'AFRISTAT.

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Secondaire	8,5	14,3	13,0	64,2
Supérieur	4,6	4,6	14,8	76,0
Quintiles de consommation des ménages				
Quintile 1	87,3	4,6	5,2	2,9
Quintile 2	77,0	5,9	10,6	6,5
Quintile 3	63,9	8,4	13,8	13,8
Quintile 4	44,4	11,0	18,3	26,3
Quintile 5	29,2	10,8	22,9	37,1
Ensemble	66,8	7,3	12,3	13,6

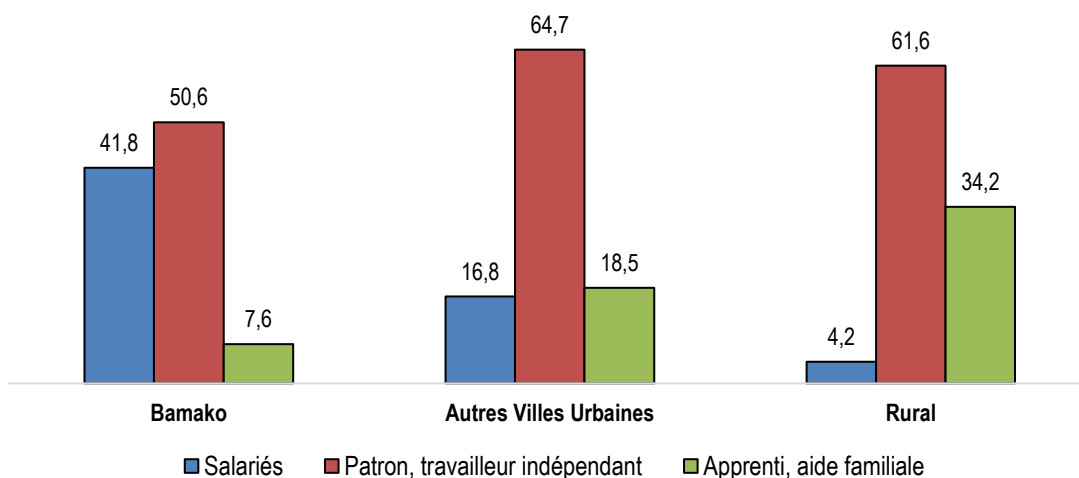
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 5: Répartition de la population en emploi par milieu selon la branche d'activité (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 6: Répartition de la population en emploi par milieu selon le statut dans l'emploi (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 5 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%)

	Salariés	Patron, travailleur indépendant	Apprenti, aide familiale
Région			
Kayes	2,6	53,5	43,9
Koulikoro	6,5	56,6	36,9
Sikasso	11,5	55,5	33,0
Ségou	2,2	67,0	30,8
Mopti	2,6	76,9	20,5
Tombouctou	3,3	65,8	31,0
Gao	14,4	83,9	1,8
Kidal	26,4	50,7	22,9
Bamako	41,8	50,6	7,6
Milieu			
Bamako	41,8	50,6	7,6
Autres villes	16,8	64,7	18,5
Rural	4,2	61,6	34,2
Sexe			
Masculin	11,8	61,7	26,6
Féminin	7,7	59,1	33,2
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	4,9	65,6	29,5
Fondamental I	8,0	55,9	36,2
Fondamental II	20,6	50,1	29,3
Secondaire	69,1	22,5	8,4
Supérieur	80,5	17,1	2,4
Quintiles de consommation des ménages			
Quintile 1	4,7	58,9	36,4
Quintile 2	6,8	64,3	29,0
Quintile 3	6,8	66,4	26,8
Quintile 4	13,7	61,0	25,3
Quintile 5	29,8	48,5	21,7
Ensemble	10,1	60,6	29,4

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 6 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%)

	Secteur Public	Entreprise privée formelle	Entreprises privée informelle	ONG, Organisations Internationales, Associations	Employés de maison
Région					
Kayes	0,8	0,1	56,1	0,6	42,5
Koulikoro	2,4	0,1	84,7	2,1	10,7
Sikasso	1,4	0,1	74,6	1,4	22,6
Ségou	1,1	0,0	87,4	0,2	11,2
Mopti	1,4	0,5	85,9	1,0	11,3
Tombouctou	1,6	0,0	66,8	0,4	31,2
Gao	6,4	0,0	53,1	2,3	38,2
Kidal	7,1	3,6	54,8	12,8	21,7
Bamako	9,9	1,4	81,5	1,4	5,8
Milieu					
Bamako	9,9	1,4	81,5	1,4	5,8
Autres villes	6,4	0,8	72,6	2,4	17,9
Rural	0,8	0,1	75,8	0,9	22,5
Sexe					
Masculin	3,1	0,4	75,6	1,4	19,4
Féminin	1,7	0,1	76,9	0,6	20,7
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	0,2	0,2	78,6	0,5	20,5
Fondamental I	0,7	0,1	70,8	1,9	26,5
Fondamental II	4,3	0,5	80,6	1,8	12,8
Secondaire	39,0	1,6	49,4	3,9	6,1
Supérieur	37,3	1,0	50,6	10,3	0,8
Quintiles de consommation des ménages					
Quintile 1	0,4	0,0	77,2	0,6	21,9
Quintile 2	1,2	0,0	80,3	0,9	17,6
Quintile 3	1,5	0,2	79,0	1,1	18,2
Quintile 4	3,7	0,6	74,2	1,5	20,0
Quintile 5	10,4	1,4	63,6	2,1	22,5
Ensemble	2,5	0,3	76,1	1,1	20,0

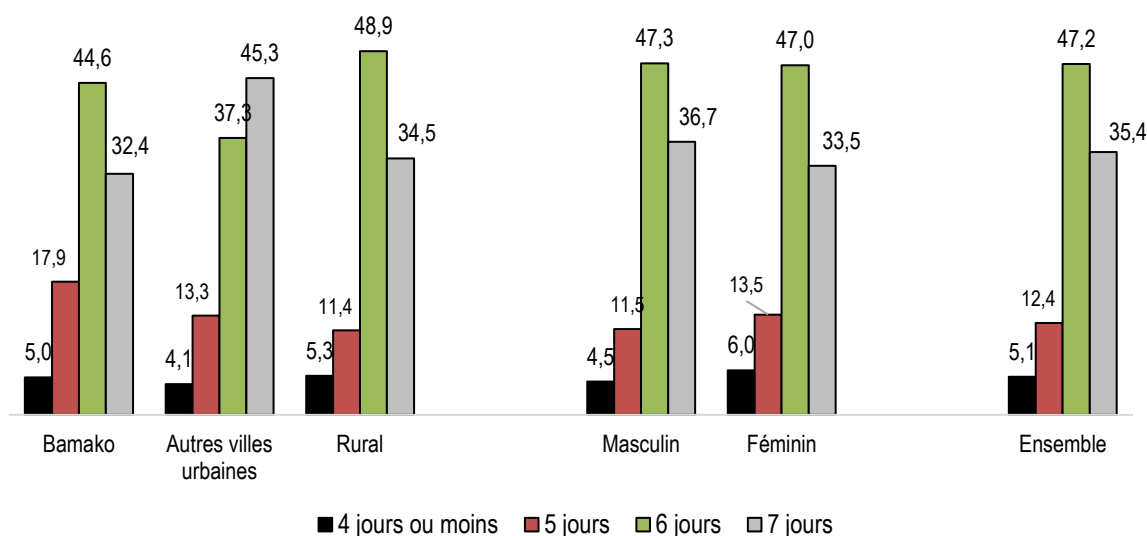
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 7 : Répartition de la population en emploi dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%)

	Une seule personne	2 personnes	3 – 5 personnes	6 – 10 personnes	Plus de 10 personnes
Région					
Kayes	20,9	20,8	32,4	20,1	5,8
Koulikoro	20,1	13,1	30,6	27,5	8,8
Sikasso	31,6	17,4	31,2	16,1	3,8
Ségou	26,7	26,0	35,8	7,3	4,2
Mopti	24,5	18,8	39,2	15,5	1,9
Tombouctou	66,4	10,8	22,1	0,3	0,5
Gao	62,0	20,5	12,9	3,0	1,6
Kidal	51,5	17,1	14,4	6,6	10,4
Bamako	43,1	14,3	21,5	10,2	11,0
Milieu					
Bamako	43,1	14,3	21,5	10,2	11,0
Autres villes	39,4	19,5	27,2	10,0	4,0
Rural	27,7	18,8	33,2	15,9	4,3
Sexe					
Masculin	18,4	18,0	39,2	18,0	6,5
Féminin	47,2	19,0	20,5	10,2	3,1
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	31,9	18,8	31,7	13,8	3,8
Fondamental I	28,2	16,9	32,4	16,2	6,3
Fondamental II	29,1	19,8	27,8	16,0	7,2
Secondaire	19,6	14,0	25,8	23,9	16,7
Supérieur	11,2	4,1	22,4	26,3	35,9
Quintiles de consommation des ménages					
Quintile 1	24,6	15,6	31,9	19,9	8,0
Quintile 2	29,1	20,3	31,5	15,7	3,4
Quintile 3	36,5	18,8	29,1	13,3	2,3
Quintile 4	37,2	19,5	31,1	8,6	3,6
Quintile 5	31,4	19,9	32,8	8,8	7,1
Ensemble	30,6	18,4	31,3	14,7	5,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 7 : Répartition de la population en emploi par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

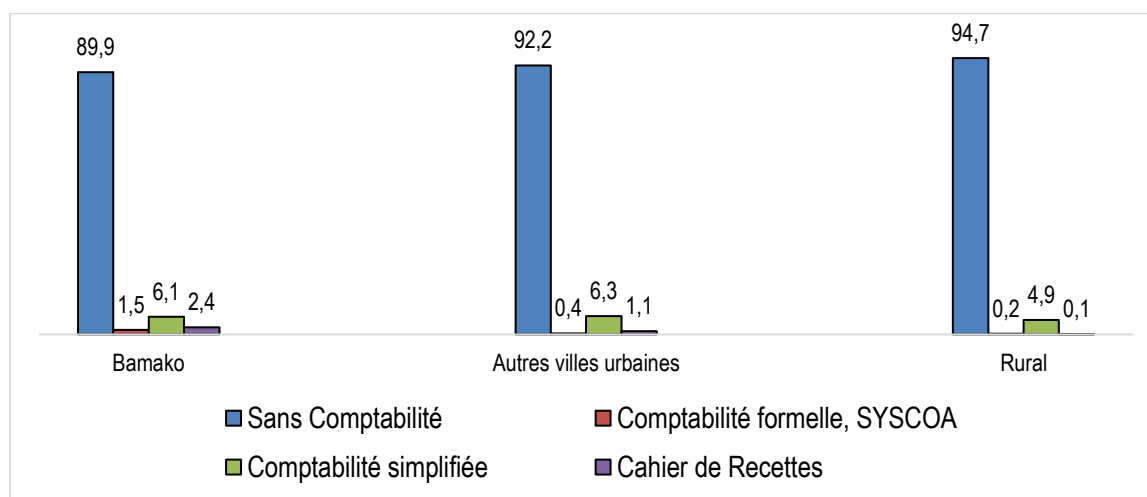
Tableau II- 8 : Répartition de la population en emploi par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
Région						
Kayes	2,5	1,0	7,3	32,8	43,3	13,1
Koulikoro	5,7	0,3	5,9	20,2	43,1	24,7
Sikasso	3,9	0,8	15,8	32,6	46,5	0,4
Ségou	2,7	1,6	3,6	33,0	55,6	3,6
Mopti	2,9	0,8	5,5	69,0	18,6	3,3
Tombouctou	3,2	1,5	1,3	37,2	55,0	1,7
Gao	12,7	4,6	55,5	0,5	25,6	1,1
Kidal	29,4	1,5	12,3	6,2	38,0	12,6
Bamako	38,8	2,8	19,8	3,1	34,1	1,3
Milieu						
Bamako	38,8	2,8	19,8	3,1	34,1	1,3
Autres villes	16,0	3,8	15,8	18,0	42,1	4,4
Rural	2,0	0,7	8,0	39,2	42,8	7,3
Sexe						
Masculin	9,6	1,8	12,0	32,9	37,6	6,0
Féminin	5,6	0,5	7,8	32,2	47,2	6,7
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	2,8	1,0	9,4	36,0	45,0	5,8
Fondamental I	6,1	1,9	12,4	30,6	40,0	9,1
Fondamental II	18,3	2,3	14,3	24,5	32,6	8,0
Secondaire	66,8	1,4	10,7	5,3	14,0	1,8
Supérieur	77,2	2,3	5,4	3,4	11,7	0,0
Quintiles de consommation des ménages						
Quintile 1	1,1	0,8	7,1	40,3	42,7	8,0

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
Quintile 2	3,5	0,8	12,4	32,6	44,0	6,7
Quintile 3	5,7	1,6	10,4	33,0	43,8	5,5
Quintile 4	12,3	2,3	11,3	25,0	42,9	6,1
Quintile 5	31,2	1,6	12,3	22,6	29,7	2,6
Ensemble	7,9	1,3	10,3	32,6	41,6	6,3

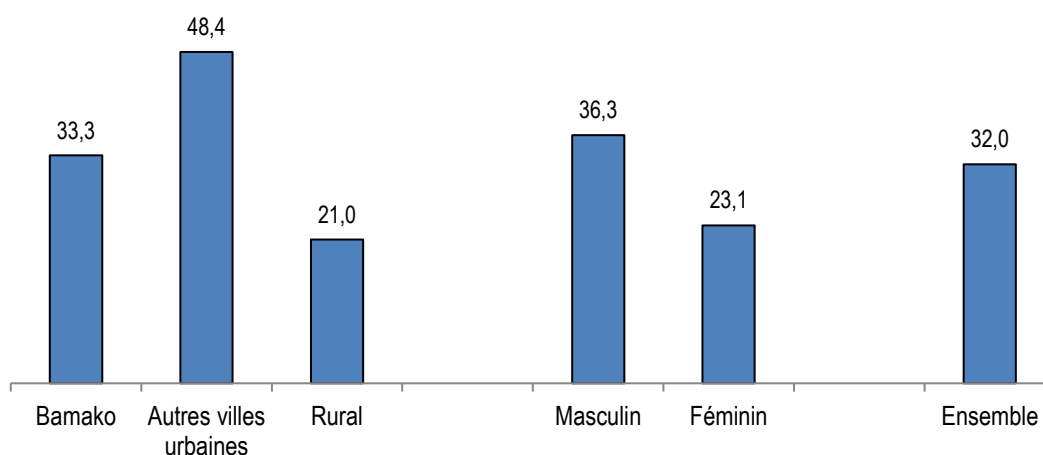
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 8 : Répartition du groupe cible⁷ de la population en emploi par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 9 : Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

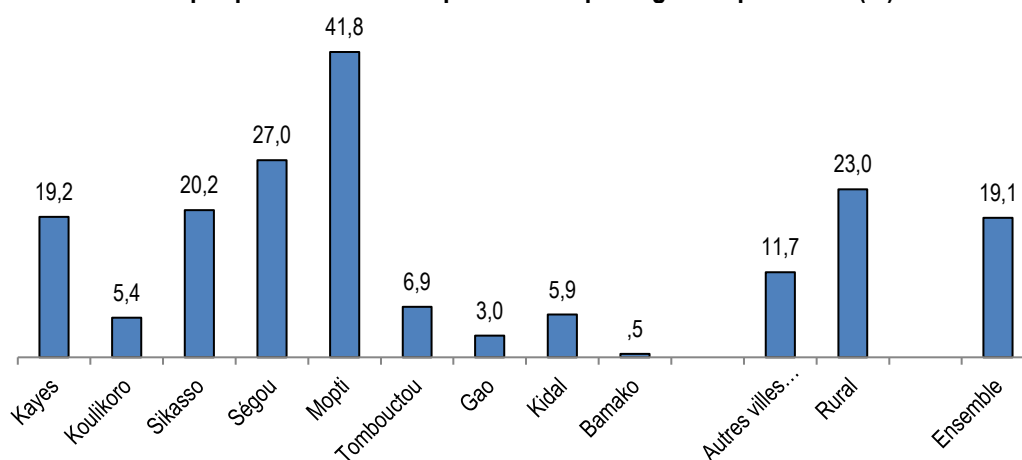
⁷ Il s'agit des travailleurs pour compte propre ou toute autre personne dont le statut dans la profession est assimilable à patron ou associé ou employeur

Tableau II- 9 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %)

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures
Région			
Kayes	18,8	68,1	13,1
Koulikoro	3,3	68,9	27,8
Sikasso	9,9	73,2	16,9
Ségou	30,6	58,3	11,1
Mopti	26,8	64,7	8,5
Tombouctou	22,3	39,0	38,7
Gao	5,1	57,9	37,0
Kidal	37,6	56,0	6,3
Bamako	14,2	41,6	44,3
Milieu			
Bamako	14,2	41,6	44,3
Autres villes urbaines	14,8	63,4	21,8
Rural	18,6	65,2	16,2
Sexe			
Masculin	11,4	60,3	28,2
Féminin	26,5	65,1	8,4
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	18,4	63,5	18,1
Fondamental 1	16,4	61,6	22,0
Fondamental 2	14,7	55,6	29,7
Secondaire	19,6	56,8	23,6
Supérieur	9,6	63,6	26,8
Quintile de consommation des ménages			
Quintile 1	13,8	73,5	12,7
Quintile 2	20,3	64,0	15,7
Quintile 3	22,4	55,8	21,8
Quintile 4	17,1	53,1	29,8
Quintile 5	16,3	50,9	32,8
Ensemble	17,7	62,3	20,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 10 : Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%)

	Un emploi secondaire	Deux emplois secondaires ou plus
Région		
Kayes	97,4	2,6
Koulikoro	97,3	2,7
Sikasso	93,7	6,3
Ségou	98,6	1,4
Mopti	100,0	0,0
Tombouctou	99,7	0,3
Gao	100,0	0,0
Kidal	96,1	3,9
Bamako	100,0	0,0
Milieu		
Bamako	100,0	0,0
Autres villes	98,5	1,5
Rural	97,6	2,4
Sexe		
Masculin	98,6	1,4
Féminin	96,4	3,6
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	97,6	2,4
Fondamental I	98,5	1,5
Fondamental II	97,1	2,9
Secondaire	95,3	4,7
Supérieur	75,3	24,7
Quintiles de consommation des ménages		
Quintile1	96,9	3,1
Quintile2	97,9	2,1
Quintile3	98,3	1,7
Quintile4	98,8	1,2
Quintile5	98,0	2,0
Ensemble	97,6	2,4

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

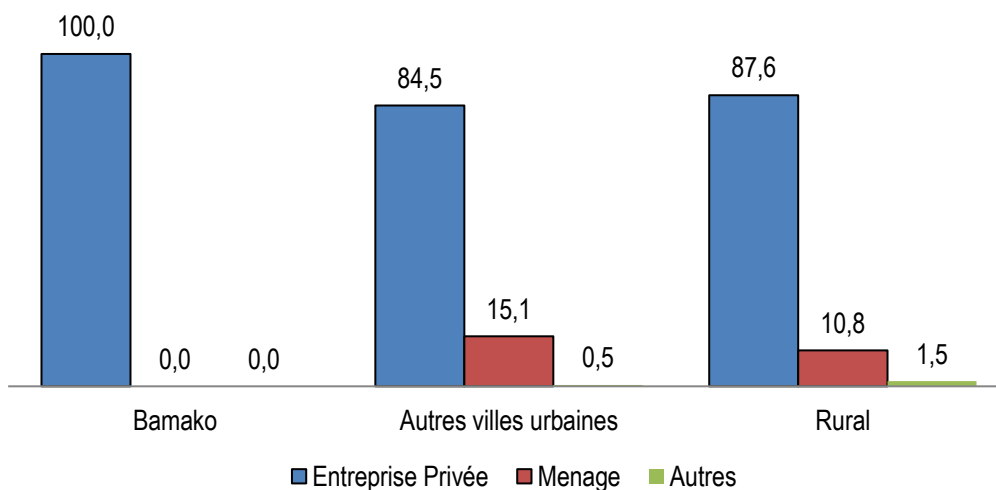
Tableau II- 11 : Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Région				
Kayes	72,4	13,6	9,6	4,4
Koulikoro	50,7	23,8	16,4	9,1
Sikasso	66,1	11,9	17,4	4,6
Ségou	69,0	11,2	9,6	10,2
Mopti	66,7	18,1	12,3	2,9
Tombouctou	0,7	13,9	1,1	84,3
Gao	85,6	0,0	14,4	0,0
Kidal	62,6	0,0	11,1	26,3

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Bamako	0,0	15,1	77,5	7,4
Milieu				
Bamako	0,0	15,1	77,5	7,4
Autre villes	56,3	12,4	20,6	10,7
Rural	66,9	14,5	11,8	6,8
Sexe				
Masculin	57,9	16,9	15,0	10,2
Féminin	75,8	11,3	9,6	3,4
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	67,2	14,5	12,0	6,3
Fondamental I	60,4	15,4	16,5	7,6
Fondamental II	66,5	10,0	9,6	13,9
Secondaire	62,2	12,0	10,9	14,9
Supérieur	12,4	0,0	39,0	48,6
Quintiles de consommation des ménages				
Quintile 1	73,9	11,3	10,2	4,6
Quintile 2	65,5	16,7	13,0	4,8
Quintile 3	55,0	22,2	14,7	8,1
Quintile 4	56,5	12,0	18,5	12,9
Quintile 5	60,9	8,1	11,8	19,2
Ensemble	66,0	14,3	12,6	7,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

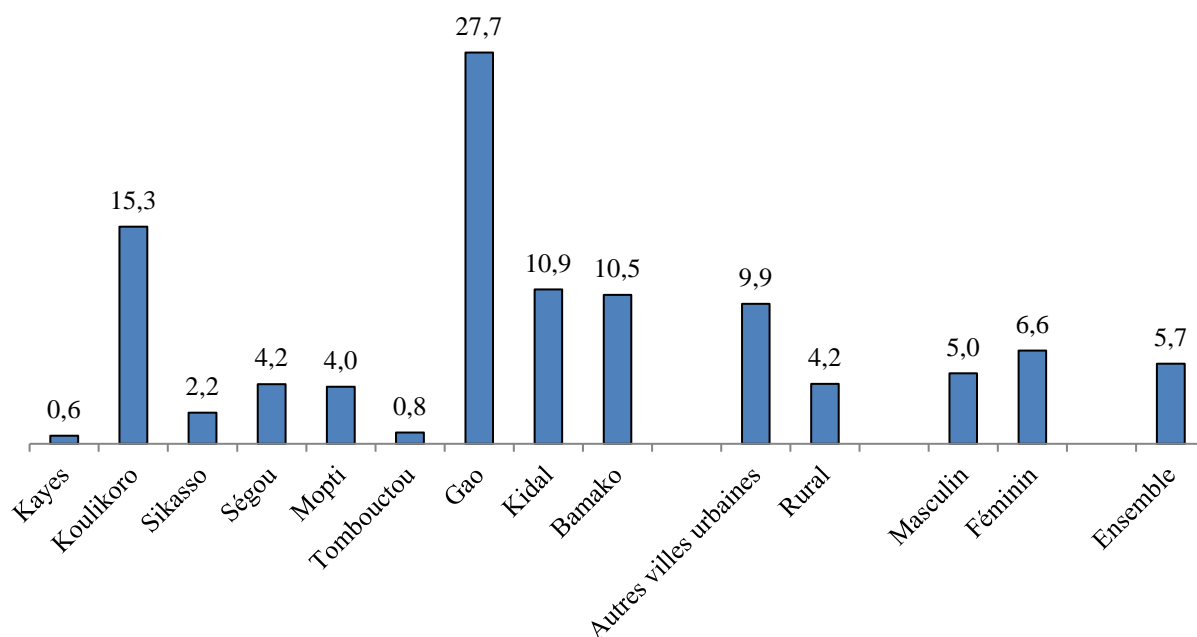
Graphique II- 11: Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

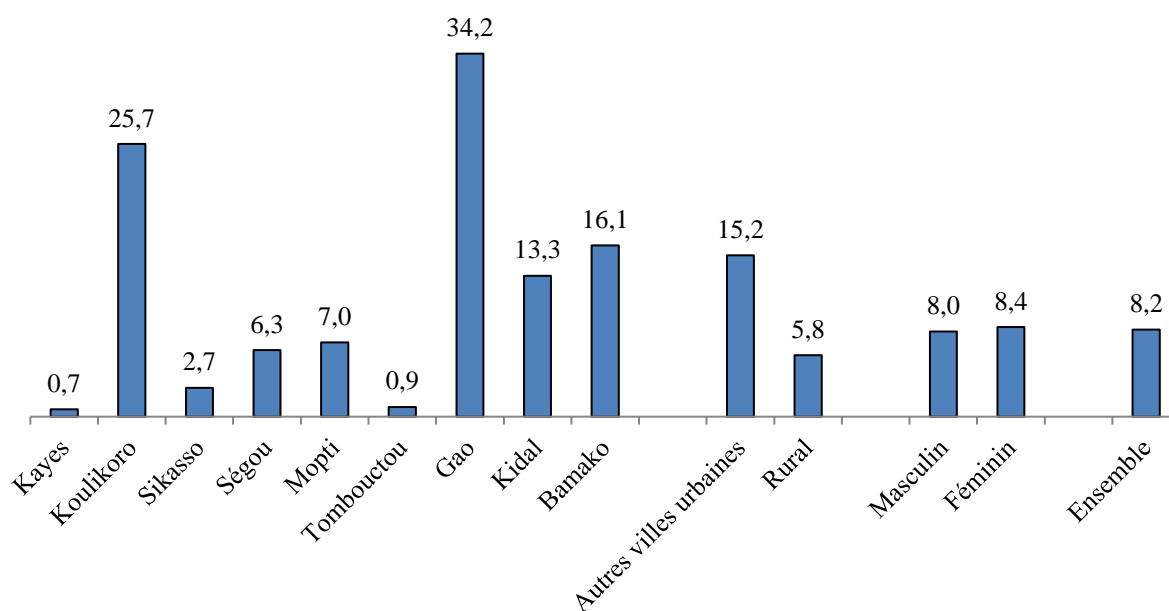
2.2. Chômage et chômage des jeunes

Graphique II- 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)



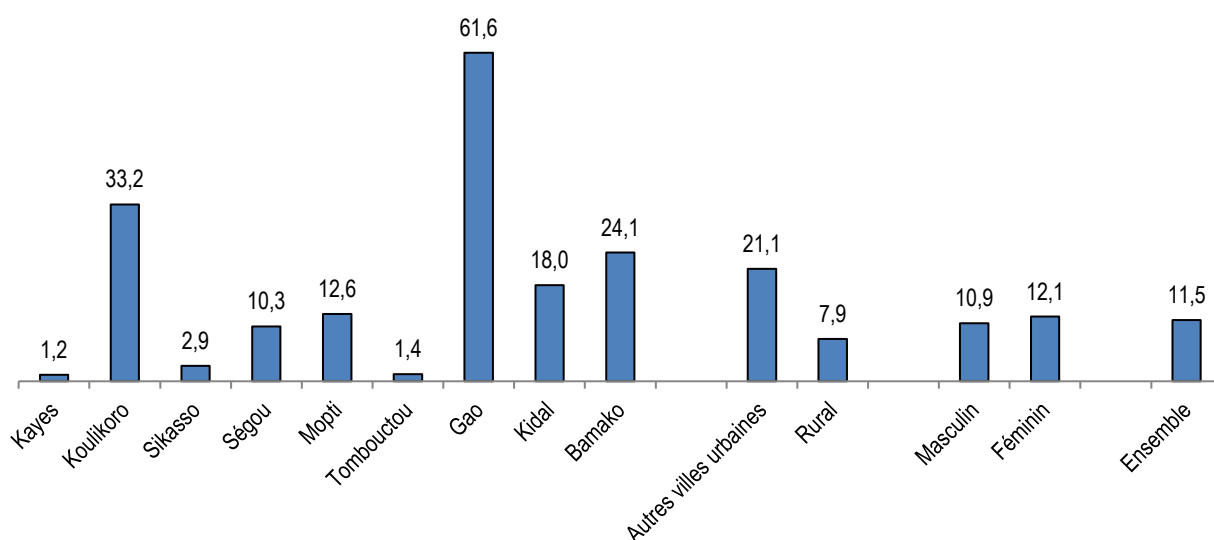
Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique II- 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau II- 12 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe (en mois)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Kayes	11	14	12
Koulikoro	23	11	17
Sikasso	8	45	32
Ségou	40	39	40
Mopti	12	17	15
Tombouctou	1	35	26
Gao	10	76	45
Kidal	6	32	23
Bamako	7	16	12
Milieu de résidence			
Bamako	7	16	12
Autres villes urbaines	15	33	27
Rural	21	43	31
Tranche d'âge			
15 - 19 ans	4	11	7
20 - 24 ans	9	3	5
25 - 29 ans	10	27	20
30 - 34 ans	28	43	37
35 - 39 ans	19	68	60
40 - 44 ans	115	35	52
45 - 49 ans	4	22	13
50 - 54 ans	1	335	60
55 - 59 ans	0	59	59
60 - 64 ans	0	36	36
Ensemble	13	26	21

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

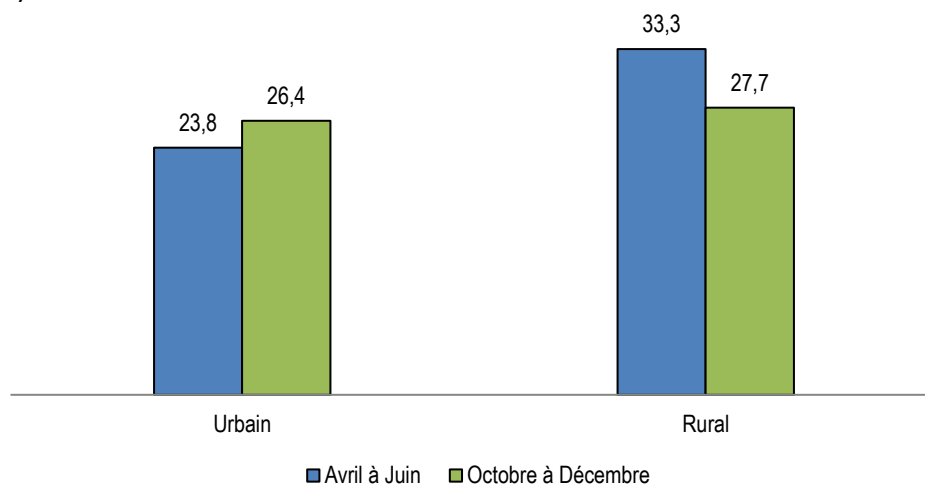
Tableau II- 13 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013

		Nouvelles résolutions du BIT - Indicateurs de l'emploi				
		Dans l'emploi	Au chômage	Hors de la main-d'œuvre	Sous-emploi lié durée du travail	Main-d'œuvre potentielle
Région	Kayes	1 050 192	300	265 357	134 522	2 117
	Koulikoro	681 510	7 311	998 003	10 225	4 373
	Sikasso	1 452 311	7 135	319 583	50 370	15 368
	Ségou	984 301	5 154	641 694	110 093	2 854
	Mopti	904 962	6 609	446 661	68 440	465
	Tombouctou	364 026	305	107 572	41 143	1 138
	Gao	107 925	716	243 247	2 720	5 587
	Kidal	24 622	1 391	29 233	4 420	805
	Bamako	763 701	38 027	651 482	67 468	71 700
	Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405
Milieu de Résidence	Urbain	1 433 361	53 572	1 238 424	124 233	89 886
	Rural	4 900 189	13 376	2 464 408	365 169	14 520
	Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405
Milieu de Résidence	Bamako	763 701	38 027	651 482	67 468	71 700
	Autres villes urbaines	669 660	15 545	586 942	56 765	18 186
	Rural	4 900 189	13 376	2 464 408	365 169	14 520
	Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405
Sexe	Masculin	3 671 059	35 110	1 063 529	171 581	29 253
	Féminin	2 662 492	31 839	2 639 303	317 821	75 153
	Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405
Niveau d'éducation	Aucun niveau	4 513 587	7 754	2 378 209	332 219	23 925
	Fondamental 1	959 631	6 342	411 293	74 987	16 721
	Fondamental 2	547 462	13 448	756 455	38 418	45 346
	Secondaire	220 881	27 680	137 079	35 710	16 276
	Supérieur	91 990	11 725	19 796	8 068	2 138
	Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405
Tranche d'âge	15 - 19 ans	677 373	7 971	1 022 839	44 907	28 704
	20 - 24 ans	702 919	22 182	547 245	64 594	26 582
	25 - 29 ans	782 425	20 569	386 204	68 679	18 510
	30 - 34 ans	825 691	9 479	311 653	64 800	10 837
	35 - 39 ans	817 113	2 446	238 939	72 017	8 936
	40 - 44 ans	617 823	1 963	193 807	48 194	4 422
	45 - 49 ans	529 910	1 736	150 593	31 959	2 867
	50 - 54 ans	465 432	416	142 293	34 292	773
	55 - 59 ans	365 100		106 469	31 758	1 041
	60 - 64 ans	281 670		147 028	14 059	631
	65 - 69 ans	182 900	186	134 503	8 188	1 102
	70 - 74 ans	59 567		127 766	3 070	-
	75 - 79 ans	18 333		88 496	2 260	-
	80 - 84 ans	4 286		61 916	624	-
	85 ans et plus	3 009		43 081	-	-
Total	6 333 551	66 949	3 702 832	489 402	104 405	

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

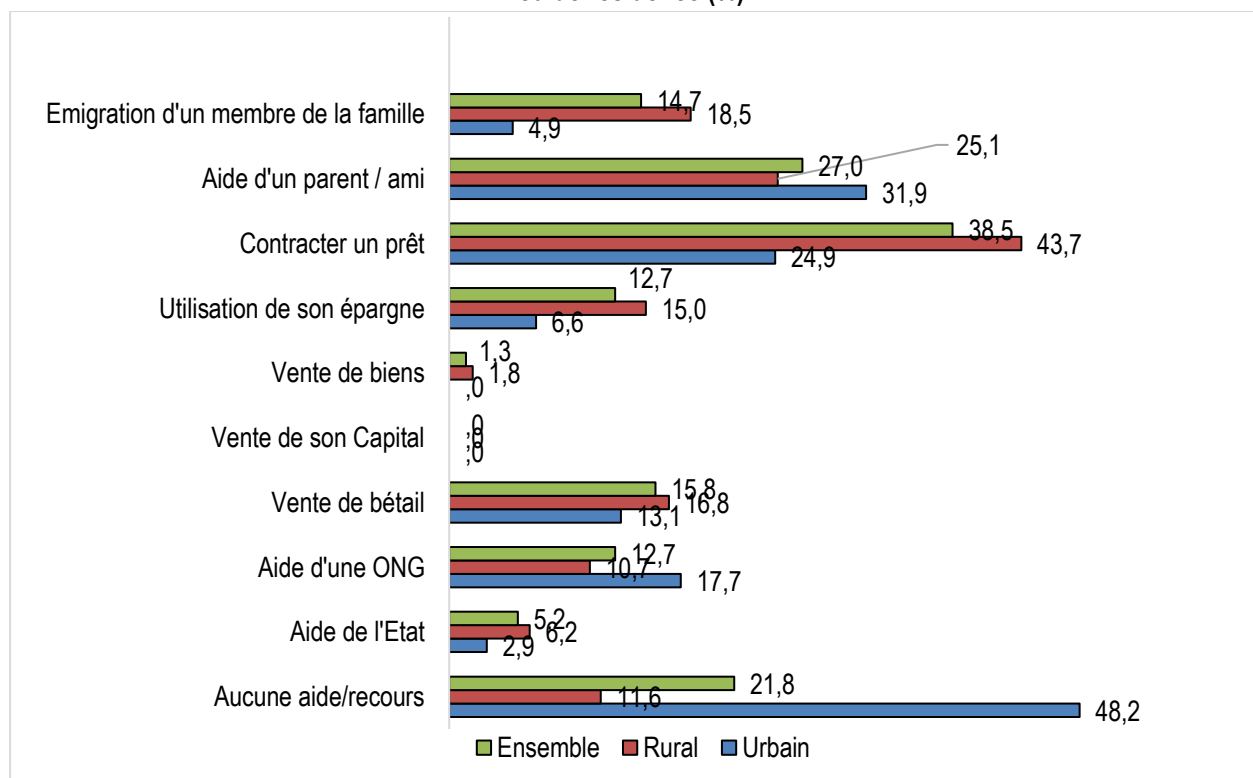
3 SECURITE ALIMENTAIRE

Graphique III- 1 : Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2014/2015, passages 1 et 3

Graphique III- 2 : Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%)⁸



Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

⁸ La question est à réponses multiples. Le cumul des pourcentages est sans objet.

4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

4.1. Dépenses totales

Tableau IV- 1: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	810,6	63,4	844,4	69,4	846,5	70,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,2	0,3	3,6	0,3	3,4	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	101,3	7,9	95,5	7,8	56,2	4,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	87,4	6,8	79,8	6,6	78,6	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	33	2,6	21,8	1,8	15,9	1,3
Santé	37,3	2,9	26,4	2,2	31,6	2,6
Transport	86	6,7	61,6	5,1	68,1	5,7
Communication	44	3,4	33	2,7	32,8	2,7
Loisirs et Cultures	22,6	1,8	12,2	1	21,5	1,8
Enseignements	13,1	1	3	0,2	13,1	1,1
Restaurants et Hôtels	3	0,2	2,7	0,2	2,8	0,2
Biens et services divers	35,8	2,8	33,3	2,7	28,8	2,4
Total	1278,3	100	1217,2	100	1199,3	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passages 1-3 (avril – décembre)

Tableau IV- 2: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Octobre-décembre	675 121	367 921	460 546
Dépenses par tête			
Octobre-décembre	152 210	56 942	85 667
Dépenses par équivalent adulte			
Octobre-décembre	191 201	74 920	109 981

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau IV- 3: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2019 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	498,3	94,0	460,0	68,7	958,3	79,9
Autoconsommation	25,3	4,8	195,7	29,2	221,1	18,4
Cadeau	6,5	1,2	13,4	2,0	19,9	1,7
Total	530,1	100,0	669,2	100,0	1199,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

4.2. Part des dépenses de consommation

Tableau IV- 4: Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2019 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	309,2	58,3	537,3	80,3	846,5	70,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,6	0,3	1,8	0,3	3,4	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	25,4	4,8	30,8	4,6	56,2	4,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	66,4	12,5	12,2	1,8	78,6	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,2	1,2	9,6	1,4	15,9	1,3
Santé	12,3	2,3	19,3	2,9	31,6	2,6
Transport	43,0	8,1	25,1	3,7	68,1	5,7
Communication	20,4	3,8	12,4	1,9	32,8	2,7
Loisirs et Cultures	14,1	2,7	7,4	1,1	21,5	1,8
Enseignements	11,2	2,1	1,8	0,3	13,1	1,1
Restaurants et Hôtels	1,9	0,4	0,9	0,1	2,8	0,2
Biens et services divers	18,2	3,4	10,6	1,6	28,8	2,4
Total	530,1	100,0	669,2	100,0	1199,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau IV- 5: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Bamako		Ensemble	
	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	151,2	83,8	92,5	77,1	130,1	75,6	100,8	78,2	102,4	80,9	52,1	74,1	28,3	83,9	17,7	65,5	171,4	50,4	846,5	70,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4	0,5	0,4	0,2	0,2	0,4	0,5	0,0	0,1	0,2	0,7	1,1	0,3	3,4	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	7,2	4,0	9,2	7,7	6,1	3,5	5,3	4,1	4,9	3,9	4,7	6,7	1,1	3,4	1,0	3,9	16,6	4,9	56,2	4,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	3,2	1,8	2,3	1,9	6,3	3,7	3,3	2,6	4,2	3,3	3,1	4,4	1,8	5,2	3,6	13,4	50,8	14,9	78,6	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,9	1,6	1,5	1,2	2,2	1,3	1,9	1,5	2,0	1,6	0,7	1,0	0,6	1,8	0,1	0,5	3,8	1,1	15,9	1,3
Santé	4,2	2,3	6,1	5,1	6,0	3,5	2,1	1,6	3,0	2,4	2,1	3,0	0,6	1,8	0,1	0,3	7,4	2,2	31,6	2,6
Transport	5,0	2,8	2,9	2,4	10,8	6,3	5,6	4,3	4,5	3,6	1,7	2,4	0,3	1,0	2,0	7,2	35,3	10,4	68,1	5,7
Communication	3,2	1,8	1,4	1,2	4,3	2,5	2,8	2,2	2,4	1,9	1,5	2,2	0,4	1,1	1,5	5,5	15,3	4,5	32,8	2,7
Loisirs et Cultures	1,2	0,7	0,6	0,5	0,9	0,5	3,0	2,3	1,0	0,8	2,4	3,4	0,3	0,8	0,1	0,2	12,2	3,6	21,5	1,8
Enseignements	0,3	0,2	0,7	0,6	1,7	1,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,3	9,9	2,9	13,1	1,1
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,6	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5	1,7	0,5	2,8	0,2
Biens et services divers	1,9	1,0	2,1	1,7	2,7	1,6	3,3	2,5	1,8	1,4	1,5	2,2	0,2	0,7	0,5	1,9	14,8	4,4	28,8	2,4
Total	180,3	100,0	120,0	100,0	172,0	100,0	128,9	100,0	126,5	100,0	70,3	100,0	33,8	100,0	27,0	100,0	340,4	100,0	1199,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau IV- 6: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

Fonction	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	116,9	77,8	138,2	77,2	158,0	75,0	167,4	69,8	266,0	63,4	846,5	70,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,4	0,3	0,2	0,6	0,3	0,7	0,3	1,2	0,3	3,4	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	7,6	5,0	8,3	4,6	9,8	4,6	11,6	4,8	18,9	4,5	56,2	4,7
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	2,3	1,5	5,8	3,2	9,9	4,7	18,3	7,6	42,3	10,1	78,6	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,7	1,8	3,1	1,7	3,2	1,5	3,0	1,3	3,8	0,9	15,9	1,3
Santé	5,7	3,8	5,8	3,2	6,1	2,9	6,3	2,6	7,7	1,8	31,6	2,6
Transport	6,2	4,1	7,6	4,3	9,5	4,5	13,6	5,7	31,1	7,4	68,1	5,7
Communication	2,9	1,9	3,8	2,1	4,9	2,3	6,5	2,7	14,7	3,5	32,8	2,7
Loisirs et Cultures	1,5	1,0	1,8	1,0	2,9	1,4	4,7	2,0	10,6	2,5	21,5	1,8
Enseignements	0,8	0,5	1,0	0,5	1,4	0,7	2,0	0,8	8,0	1,9	13,1	1,1
Restaurants et Hôtels	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	1,7	0,4	2,8	0,2
Biens et services divers	2,7	1,8	3,0	1,7	4,1	1,9	5,7	2,4	13,5	3,2	28,8	2,4
Total	150,1	100,0	179,0	100,0	210,6	100,0	240,0	100,0	419,5	100,0	1199,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 3 (octobre – décembre)

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP⁹

1. Méthode et outils de collecte

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon estimé à 7200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des huit (8) régions et le district de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d'énumération¹⁰) sont tirées indépendamment dans chaque strate¹¹ avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établi après dénombrement de la SE. Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. A Kidal, il est tiré au second degré, un nombre constant de 12 ménages pour compenser la faiblesse de l'échantillon des UP dans cette région.

L'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires peuvent être insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du Cadre Stratégique pour la Relance et de Développement Durable (CREDD) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels.

Les questionnaires de collecte comprennent les sections suivantes:

- section 1 : elle se rapporte aux caractéristiques des ménages fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- section 2 : elle porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabetisation;
- section 3 : elle renseigne sur la santé des membres du ménage ; les questions sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- section 4 : elle est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage et d'activité et d'inactivité, etc.;
- section 5 : elle renseigne sur les caractéristiques du logement tels que le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage;

⁹ Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

¹⁰ Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes environ en milieu rural et 1 100 habitants environ en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

¹¹ Chaque région administrative constitue un domaine d'étude composée d'une strate urbaine et rurale.

- section 6 : elle donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- section 7 : elle renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- section 8 : elle mesure les dépenses de consommation des ménages.

Il est à noter que seul le module consommation est renseigné à tous les passages. L'emploi et la sécurité Alimentaire sont collectés aux 1ers et 3ème passage.

2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui lui est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, d'affecter les ménages à ses enquêteurs, de contrôler les données, de les rassembler et d'envoyer au superviseur les données de la grappe, fait toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain. La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2019 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 9 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

3. Exploitation des données

Les informations sont collectées sur le terrain avec les tablettes, utilisant la méthodologie CAPI. Cela contribue à améliorer la qualité des données vu que les contrôles de cohérences sont insérés dans le masque de saisie du questionnaire. Les applications de saisie sont sous format CSPRO. Sur le terrain, les équipes envoient les données au fur et à mesure qu'elles progressent. Un programme permet de faire un contrôle global sur la structure et la cohérence des données reçues. Un calendrier pour l'envoi des données depuis le terrain a été préétabli, soit 2 grappes tous les 03 jours par équipe. Après la collecte, les données brutes sont compilées et transmises à l'équipe de traitement pour apurement complémentaire. Les données apurées sont tabulées puis analysées. L'analyse se fait avec SPSS. La fin de ce processus est sanctionnée par la mise à disposition d'un rapport descriptif de passage.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de restitution offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats seront également diffusés sur les CD et le site web de l'INSTAT (www.instat.gov.ml / www.instat-mali.org).

**ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS MEMBRES
D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.)**

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
11	Culture de céréales et autres cultures n.c.a
12	Culture de légumes ; pépinière; horticulture
13	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices
14	Élevage
15	Culture et élevage associés
16	Activités de soutien à la culture et à l'élevage
17	Chasse et activités annexes
21	Sylviculture et exploitation forestière
22	Cueillette
23	Activités forestières de soutien
30	Pêche, pisciculture, aquaculture
50	Extraction de charbon et de lignite
60	Extraction d'hydrocarbures
71	Extraction de minerais de fer
72	Extraction de minerais de métaux non ferreux
81	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
82	Activités extractives n.c.a.
90	Activités de soutien aux industries extractives
101	Abattage, transformation et conservation des viandes
102	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques
103	Transformation et conservation des fruits et légumes
104	Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale
105	Fabrication de produits laitiers et de glaces
106	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
107	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.
108	Fabrication d'aliments pour animaux
109	Fabrication d'autres produits alimentaires
110	Fabrication de boissons
120	Fabrication de produits à base de tabac
131	Filature, tissage et ennoblissement textile
132	Fabrication d'articles textiles non vestimentaires
140	Fabrication d'articles d'habillement
151	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage
152	Fabrication de chaussures
161	Sciage et rabotage du bois
162	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie (hors meubles)
170	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
181	Imprimerie et activités connexes
182	Reproduction d'enregistrements
191	Raffinage pétrolier
192	Cokéfaction

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
201	Fabrication de produits chimiques de base
202	Fabrication de produits chimiques fonctionnels
210	Fabrication de produits pharmaceutiques
221	Travail du caoutchouc
222	Travail du plastique
231	Fabrication de verre et d'articles en verre
232	Fabrication de produits céramiques
233	Fabrication de ciments et autres produits minéraux
241	Sidérurgie et première transformation de l'acier
242	Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux
243	Fonderie
251	Fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés
252	Fabrication d'autres ouvrages en métaux
261	Fabrication de composants électroniques, d'ordinateurs et de périphériques
262	Fabrication d'équipements de communication et de produits électroniques grand public
263	Fabrication d'équipements d'imagerie médicale, de précision, d'optique et d'horlogerie
271	Fabrication de machines et matériels électrotechniques
272	Fabrication d'appareils domestiques
281	Fabrication de machines d'usage général
282	Fabrication de machines d'usage spécifique
290	Construction de véhicules automobiles
301	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
302	Fabrication d'autres équipements de transport
310	Fabrication de meubles et matelas
320	Autres industries manufacturières
331	Réparation de machines et d'équipements professionnels
332	Installation de machines et d'équipements professionnels
351	Production, transport et distribution d'électricité
352	Production et distribution de combustibles gazeux et de glace
360	Captage, traitement et distribution d'eau
370	Collecte et traitement des eaux usées
380	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
390	Dépollution et autres activités de gestion des déchets
411	Promotion immobilière
412	Construction de bâtiments complets
420	Génie civil
430	Activités spécialisées de construction
451	Commerce de véhicules automobiles
452	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles
454	Commerce et réparation de motocycles
461	Activités des Intermédiaires du commerce de gros
462	Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
463	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
464	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles
465	Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures
466	Commerce de gros non spécialisé
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé
472	Commerce de détail en magasin spécialisé
473	Commerce de détail hors magasin
491	Transports ferroviaires
492	Transports routiers
493	Transports par conduites
501	Transports maritimes et côtiers
502	Transports fluviaux
510	Transports aériens
521	Entreposage
522	Activités des auxiliaires de transport
530	Activités de poste et de courrier
550	Hébergement
561	Restauration
562	Débites de boissons
581	Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
582	Édition de logiciels
591	Production vidéo : cinéma et télévision
592	Production audio et édition musicale
600	Programmation télévisuelle ; radiodiffusion
610	Télécommunications
620	Activités informatiques : conseil, programmation
630	ACTIVITÉS DE FOURNITURE D'INFORMATION
641	Intermédiation monétaire
642	Activités des fonds de placements, holdings et similaires
643	Activités de crédits et autres intermédiations non monétaires
650	Assurance
660	Activités d'auxiliaires financiers et d'assurance
681	Location immobilière et activités sur biens propres
682	Activités des agences immobilières
690	Activités juridiques et comptables
700	Activités des sièges sociaux; conseil en gestion
710	Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques
721	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
722	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
730	Publicité et études de marché
740	Autres activités professionnelles de services spécialisés
750	Activités vétérinaires
770	Location et location-bail
780	Activités liées aux ressources humaines

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
790	Activités des agences de réservation et voyagistes
800	Enquêtes et sécurité
810	Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager
820	Activités de soutien aux entreprises ; activités de bureau
841	Activités d'administration générale, économique et sociale
842	Activités de prérogative publique
843	Activités de sécurité sociale obligatoire
851	Enseignement pré-primaire et primaire
852	Enseignement secondaire
853	Enseignement post-secondaire, supérieur ou non
854	Autres activités d'enseignement
861	Activités hospitalières
862	Pratiques médicales et/ou dentaires
863	Activités paramédicales et de soutien
870	Activités d'hébergement médico-social et social
880	Action sociale sans hébergement
900	Activités créatives, artistiques et de spectacle
910	Conservation et valorisation du patrimoine
920	Organisation de jeux de hasard et d'argent
930	Activités sportives, récréatives et de loisirs
941	Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
942	Activités des syndicats des travailleurs
943	Activités des autres organisations associatives
951	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
952	Réparation de biens personnels et domestiques
960	Fourniture d'autres services personnels
970	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
980	Activités indifférenciées autoproduites des ménages
990	Activités des organisations extraterritoriales
999	ND